

Gallia nunc patria est; literas, te autore, latinas
 Perdidici: tu mē dux, pater atque comes.
 Cūmq̄ forent Græci atque Itali mihi sanguine juncti,
 Non mihi qui dextram porgeret ullus erat.
 Tu verò, qui Gallus eques, qui patris amicus,
 Servasti Græco, laus tua tanta, fidem.
 O quàm pulchra tui, Virtus, splenderet imago,
 Humanis manibus si benè picta foret!
 Quàm magnos animis hominum inspiraret amores!
 Cordaque divinis ureret igniculis!
 Nulla, Vozelle, tuos Lethe delebit honores:
 Sic veteris facti gratia fixa manet

« A toi aussi, Vauzelles, je garderai un pieux souvenir :
 « car jamais personne ne m'a été plus cher. Conduit par
 « toi en France j'y trouvai une autre Rhodes : la France,
 « est désormais ma patrie. Tu m'as initié aux lettres lati-
 « nes, tu fus mon guide, mon père, mon ami. Quoique les
 « Grecs et les Italiens me tinsent par les liens du sang,
 « pas un ne me tendait la main. Mais toi, chevalier fran-
 « çais, qui avais été l'ami de mon père, tu es demeuré,
 « que ce soit là ta gloire ! fidèle à un Grec. Ah ! vertu,
 « que tu semblerais belle, si la main des hommes pou-
 « vait dignement te représenter ! quel immense amour tu
 « saurais leur inspirer ! de quelle divine flamme tu em-
 « braserais leur cœur ! Non, Vauzelles, pas de Lethé qui
 « puisse effacer le souvenir d'une si belle action ; et de
 « cette façon l'honneur qui t'en revient sera indélébile. »

Vintimille mourut en 1582, âgé d'environ soixante-dix ans. Par son testament, en date du 9 mai 1580, il avait institué héritière universelle de ses biens en Bourgogne, et de tous les droits, noms et actions qui lui appartenaient dans le comté de Vintimillé, et ès-lieux de Cunio, Cár-paxio, Larzeno et Saint-Barthélemy, en la seigneurie de